

17 janvier 2018

## PROPRIÉTAIRES ET COPROPRIÉTAIRES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN NOUVEAU SERVICE

**Une plateforme territoriale de rénovation énergétique est mise en place par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin : Pass Rénov'Énergie. Elle permet aux propriétaires et copropriétaires de bénéficier d'un accompagnement dans le montage technique et financier de leur projet de rénovation de leur logement.**

Les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou copropriétaires non éligibles aux dispositifs de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) disposent désormais d'un nouveau service pour le projet de rénovation énergétique de leur logement : la Ville de Cherbourg-en-Cotentin met en place une plateforme territoriale de rénovation énergétique avec l'aide de l'ADEME, Pass Rénov'Énergie. Son animation est confiée au CDHAT et aux 7 vents.

*« Nous souhaitons accompagner les ménages, notamment dans le montage technique et financier de leur projet. L'offre de conseil est neutre et gratuite. L'avantage est d'avoir un interlocuteur unique, souligne Arnaud Catherine, adjoint à l'innovation énergétique et à la maîtrise de l'énergie. Cette opération, ouverte dans un premier temps jusqu'à fin 2021, a pour objectif d'améliorer le classement énergétique du logement concerné ».*

L'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique de l'habitat comporte deux volets :

- l'accompagnement dans le montage technique de la rénovation énergétique,
- l'accompagnement dans le montage financier du projet.

Le rôle de la plateforme :

- l'identification des ménages et la présentation de la démarche d'accompagnement,
- l'aide à la prédéfinition du projet de rénovation énergétique de l'habitat,
- l'assistance à la réalisation du diagnostic énergétique par un professionnel,
- l'aide au dimensionnement et à la conception du projet,
- l'aide à la compréhension des offres des entreprises,

- l'accompagnement dans le montage financier de la rénovation énergétique avant travaux,
- l'accompagnement durant la réalisation des travaux par les entreprises,
- l'accompagnement de fin de chantier et le suivi post-travaux.

Dans le cadre de cette opération, Cherbourg-en-Cotentin accompagne également la montée en compétences de la filière locale du bâtiment. Les professionnels sont mobilisés et incités à se former pour mieux répondre aux spécificités du marché. Cette mission est confiée à la Maison de l'emploi et de la formation (MEF).

A noter la présence de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et de l'équipe Pass Rénov'Énergie (CDHAT et 7 Vents du Cotentin) au Salon de l'habitat, du 23 au 26 mars, dans la grande halle de La Cité de la Mer. Les particuliers pourront découvrir ce nouveau dispositif, s'informer et prendre les premiers contacts utiles à leur démarche.

## **Contact**

Pass Rénov'Énergie  
57 rue François Lavieille - Cherbourg-Octeville - 50100 Cherbourg-en-Cotentin  
Tél. 02 33 01 53 19 – [pass.renov.energie@cherbourg.fr](mailto:pass.renov.energie@cherbourg.fr)

## **Renseignements complémentaires**

Direction de l'environnement et de la transition énergétique – Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Tél. 02 33 08 26 61 - [claire.garenaux@cherbourg.fr](mailto:claire.garenaux@cherbourg.fr)